DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

Matière : DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEMES

Sous matière : POLITIQUE DE LA VILLE-HABITAT-LOGEMENT

OBJET : OPÉRATION « VILLE DURABLE N°2026-08 » – SUBVENTION AIDE TRAVAUX D'ECONOMIE D'ENERGIE

LE NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN SERVICE EST DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL EN DATE DU : 21 OCTOBRE 2026

AFFICHAGE EN DATE DU : 21 OCTOBRE 2026

PUBLICATION DE LA PRESENTE EN DATE DU 10 NOV. 2026

Envoyé en préfecture le 08/11/2026
Reçu en préfecture le 08/11/2026
Publié le 10 NOV. 2026
ID : 011-211100763-20261030-DB2026274-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2026-274
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du vendredi 30 octobre 2026
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe GREFFIER, Maire

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, GRANIER Prescillia, VÉRONIN-MASSET Jean-François, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, CHABERT Sabine, DE LA CASA Javier, GANGLOFF Didier, BATIGNE Brigitte, GHROUS Melker, BARBAUD Fabienne, KICHKOFF Gladys, FREUDENREICH Patrick, VIALARET Max, ESCAFRE Élisabeth, GIRY Christophe, DE ALMEIDA Marie, PERRIN Afaf, GAÏANI Audrey, CHANCROGNE Maëva, MONDRAGON Gérard, MOUTON Jean-Baptiste, CADEL Fabien, DERKAOUI Kalvin, MEIRONE Pierre.

Formant la majorité des membres en exercice

Procurations :
RATABOUIL Michel donne pouvoir à GIRAL Hélène,
SÉMAT Gérard donne pouvoir à DE ALMEIDA Marie,
LAMMOGLIA Éric donne pouvoir à GUIRAUD Philippe,
PERLES Bruno donne pouvoir à RATABOUIL Jacqueline,
ESTRADE Quentin donne pouvoir à GIRY Christophe,
FONTÈS Audrey donne pouvoir à MOUTON Jean-Baptiste.

Secrétaire : BARBAUD Fabienne.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n° 2023-289 du 11 décembre 2023, complétée par les délibérations n° 2025-52 du 18 février 2025 et n° 2025-344 du 15 décembre 2025, approuvant la mise en place d'une aide en faveur des propriétaires privés de logement (sans conditions de ressources) ayant obtenu une aide publique, y compris les certificats d'économies d'énergie (CEE), pour des travaux d'économies d'énergie réalisés entre le 1er janvier 2024 et le 31 décembre 2026.

Il donne lecture du tableau de la demande de paiement annexé à la présente délibération, ayant reçu l'agrément de la Ville et réunissant l'ensemble des conditions définies dans le cahier des charges pour l'obtention de la subvention.

Monsieur le Maire propose d'attribuer une subvention au propriétaire concerné pour un montant de 591.50 Euros. Ce qui porte le montant total des subventions versées en 2026 à 31 433.56 Euros (6 immeubles).

VU l'avis favorable de la commission d'Aménagement du Territoire Communal, Habitat, Travaux et Enseignement Supérieur en date du 29 Octobre 2026,

LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE le dossier de demande de paiement figurant sur le tableau annexé à la présente ;

L'AUTORISE à verser, au titre de l'aide aux travaux d'économie d'énergie, la subvention correspondante. Cette dépense sera imputée sur le budget de la commune « investissement » (opération 9006 : aménagement urbain).

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.
Pour extrait conforme au registre.
La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Ampliation faite le
09 NOV. 2026
Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le :
08 NOV. 2026
Par publication le :
10 NOV. 2026
Par délégation
Le Directeur Général des Services

Nicolas NAYRAL

Castelnaudary, le 30 Octobre 2026

Le Maire,

Philippe GREFFIER